

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
Quartier mouflon wilaya de tamanrasset
N.F : 097411019021437
CONCOURS RESTREINT N° 03 2026

La direction de l'administration locale de la wilaya de Tamanrasset lance un concours restreint pour : **Etude et suivi celibatoruim /SRFE tamanrasset**.

La participation est ouverte uniquement pour les architectes agrés ou les sociétés civiles agréées en études d'architectures disposant de capacités professionnelles, financières et techniques cités ci-dessous. Les architectes ou leur représentants délégués intéressés par le présent concours peuvent retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme non remboursable de Mille Dinars Algerien (1000,00DA) au profit du compte trésorier de la wilaya de Tamanrasset

auprès de la Direction de l'administration locale de la Wilaya de Tamanrasset (bureau des marches), au compte n° 402.001.013.

Conditions d'éligibilités :

*** capacité professionnelle**

- doit présenter un agrément valide lors de la date de l'ouverture.

- statut en cas de société (SCP)

*** références professionnelles**

- Avoir assuré la maîtrise d'œuvre d'un projet (étude) ou (étude et suivi) d'un projet de catégorie * B * ou plus.

*** Moyens humains**

- ayant un architecte ou ingénieur génie civil ou Master en (architecture ou génie civil).

Conditions d'élimination :

- Chaque bureau d'étude ne signe la mémoire technique justificatif de la première phase (candidature), son offre sera considérée comme disqualifiée.

- Chaque bureau d'étude ne signe la déclaration de candidature, son offre sera considérée comme disqualifiée. administratif fait foi.

*** Remarque :** Les bureaux d'étude doivent visiter le site du projet et leurs périphériques et rassembler toutes les informations nécessaires de préparation des offres.

Les offres doivent être présentées comme suit :

1/- Le dossier de candidature (enveloppe A) :

- Une déclaration de candidature paraphée et signée
- Une déclaration de probité paraphée et signée
- Mémoire technique paraphée et signée
- L'agrément de l'année en cours des architectes et les bureaux d'études publics.
- Statut en cas d'une société (SCP).
- Attestation de bonne exécution de (étude) ou (étude et suivi) un projet.
- Les attestations d'affiliation individuelles de l'encadrement.
- Acte de propriété ou contrat de location pour le local.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les Sociétés Morales
- Copies des Bilans des deux dernières années

Les offres devront être déposées à la Direction de l'administration locale de la Wilaya de Tamanrasset (bureau des marches) et doivent être présentées sous enveloppe fermée et anonyme contenant (01) enveloppe « A » pour le dossier de candidature ; portant les informations indiquées dans le cahier des charges, et l'enveloppe extérieure ne comportant aucune mention autre que l'expression:

CONCOURS RESTREINT N° 03 2026
Etude et suivi celibatoruim /SRFE tamanrasset.

Le délai de préparation des offres est de **15 jours**, à partir de la première parution de l'avis dans la presse écrite et électronique et/ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres jusqu'à 10h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires ne peuvent pas ni retirer ni modifier ou compléter leurs offres après le dépôt.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentée par le délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres. L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 10h30.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.